



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 9 JUIN 2014

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce neuvième jour de juin, de l'an deux mille quatorze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)

ABSENT :	Marie-Hélène	Massy-Émond	Conseillère (6)
----------	--------------	-------------	-----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

14-06-084 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

14-06-085 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 MAI 2014**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Sylvain Bilodeau demande la réparation de son entrée charretière suite à des travaux effectués en 2013.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

14-06-086 **OUVERTURE DES SOUMISSIONS – TERRE À VENDRE**

ATTENDU QUE la municipalité a mis en vente le lot 4 593 574;

ATTENDU QUE le prix de base était fixé à vingt mille (20 000 \$) dollars;



ATTENDU QUE la Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission;

ATTENDU QUE la soumission reçue respectait les critères de l'avis de vente;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyée par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'accepter la soumission reçue de monsieur Paul Audet Gagnon et de madame Janie Villeneuve pour une somme de vingt-huit mille (28 000 \$) dollars et d'autoriser monsieur René Martineau, Maire ainsi que madame Rachel Cossette directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires à la transaction.

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'il y aura signature le 10 juin avec le Ministère des Ressources naturelles du transfert de la gestion des baux de villégiature pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015;

Que le projet d'acquisition d'un logiciel de gestion intégré des permis est abandonné par manque d'adhésion.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour les mois d'avril et mai 2014.

VOIRIE

14-06-087

FERBLANTERIE ET RACCORD POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser l'achat de matériel de ferblanterie et de raccord afin d'améliorer la distribution de la chaleur dans le garage municipal de la Plomberie Marcel Masse au coût de mille huit cent quatre-vingt-quinze (1895 \$) dollars.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Marcel Masse demande quand l'épandage de l'abat-poussière sera fait. Il demande également s'il peut faire la vérification de la dimension de la prise d'air du réservoir incendie situé sur le chemin du lac La Motte.

Monsieur Bertrand Francoeur demande la possibilité de couper les petites branches par un équipement agricole entre autres sur le chemin du lac La Motte. De faire chasser les castors sur le chemin de la Pointe aux goélands près de chez Monsieur Béliveau afin d'assécher notre chemin.

Si nous pouvons donner à forfait l'entretien des clôtures appartenant à la municipalité afin de libérer nos employés.

Il informe le conseil qu'il y a affaissement du fossé sur le chemin du Portage.



FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mai 2014.

14-06-088 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de mai 2014 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cinquante-trois mille trois cent soixante-dix-huit dollars et quatre-vingt-sept sous. (53 378.87 \$)

ADOPTÉE

14-06-089 **RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien pour le photocopieur pour un montant de cinq cents dollars et quarante-trois sous (500.43 \$) par trimestre pour un an.

ADOPTÉE

14-06-090 **SERVITUDE POUR RÉSERVOIR INCENDIE**

ATTENDU QUE la municipalité de La Motte veut faire l'installation d'un réservoir, incendie sur le chemin du lac La Motte;

ATTENDU QUE cette servitude sera située sur le lot 4 593 444, et aura une superficie de 50 pieds de façade sur 100 pieds de profond;

ATTENDU QU'aucun travail de sol dénudé (labour ou discage), d'ornières ou d'excavation ne sera permis;

ATTENDU QUE le terrain restera à son état naturel;

ATTENDU QUE la structure appartiendra à la municipalité de La Motte;

ATTENDU QUE seule la municipalité pourra exécuter ou faire exécuter une modification, de l'entretien ou tous autres travaux à cette structure ou sur le terrain sous servitude;

ATTENDU QU'il n'y aura aucune compensation financière parce que les travaux seront exécutés afin d'assurer la protection contre les incendies aux immeubles de ce secteur.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, de mandater Me Sylvie Gagnon notaire, à rédiger une servitude concernant l'installation d'un réservoir incendie sur le lot 4 593 444 à La Motte et d'autoriser monsieur René Martineau, Maire ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la servitude.

ADOPTÉE



QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

14-06-091

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 26.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

14-06-087
14-06-090

14-06-088

14-06-089

Signé ce dix-neuvième jour de juin de l'an deux mille quatorze